

# GUIDE COMPLET OBTENIR DES SUBVENTIONS POUR SON PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

*Exemples concrets, modèles de dossiers  
et méthodes guidées*



**Par Anne Souty**

# SOMMAIRE

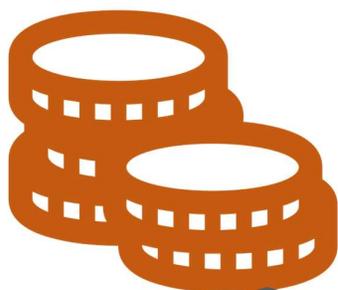
<b>1. EXPLORER LES SUBVENTIONS : PRINCIPES ET PROCESSUS D'ATTRIBUTION .....</b>	<b>4</b>
1.1 Les différents « types » de subvention .....	5
L'intérêt général : un critère clé .....	6
Les trois grandes catégories de subventions.....	7
Différence entre appel d'offre, appel à projet et subvention .....	8
1.2. Comment se déroule le processus d'attribution d'une subvention ? .....	9
Les étapes clés du dossier.....	10
À quel moment se joue la décision d'attribution ? .....	12
Qui sont les interlocuteurs clés du dossier de subvention ? .....	12
1.3. Décrypter les critères d'attribution d'une subvention.....	13
Comprendre les logiques d'évaluation des financeurs.....	13
Le "scoring ou notation" : un outil de sélection .....	14
Lire entre les lignes : le vrai sens des critères .....	15
1.4. En résumé.....	16
<b>2. IDENTIFIER LES FINANCEURS POTENTIELS.....</b>	<b>17</b>
2.1. Où trouver des subventions ?.....	18
Faire le portrait-robot de votre projet .....	18
Piste 1 : le territoire .....	18
Piste 2 : les bénéficiaires.....	22
Piste 3 : le thème ou la discipline du projet .....	22
Piste 4 : les ressources nécessaires .....	23
2.3. Mise en pratique : Chercheur d'or.....	24
2.4. En résumé.....	38
<b>3. PRÉSENTER SA STRUCTURE .....</b>	<b>39</b>
3.1. Démontrer son professionnalisme .....	40
Page de couverture.....	40
Identification et statuts de la structure .....	41
Agréments de la structure .....	42
Réseaux de la structure .....	43
Moyens humains de la structure .....	44
Budget de la structure .....	45
3.2. En résumé.....	47
<b>4. PRÉSENTER SON PROJET ET RÉDIGER UN DOSSIER CONVAINCANT .....</b>	<b>48</b>
4.1. Décrire efficacement son action.....	49
L'intitulé de l'action .....	49
Les objectifs de l'action .....	49
Description de l'action.....	50
4.2. Exemples concrets de dossiers réussis .....	52

Le dossier CERFA pour une collectivité.....	52
Le dossier d'aide à la création pour le Centre National de la Musique (CNM) .....	56
4.3. <b>Mise en pratique</b> : Rédacteur en chef .....	64
4.4. <i>En résumé</i> .....	70
<b>5. REMPLIR LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES D'UN DOSSIER.....</b>	<b>71</b>
5.1. <i>Explication des rubriques clés</i> .....	72
Les bénéficiaires .....	72
Le territoire .....	74
Les moyens mis en œuvre .....	74
Les critères d'évaluation.....	76
5.2. <i>Construire le budget du projet</i> .....	79
Règles de base et pièges à éviter.....	79
Identifier les dépenses clés et éviter les dépenses inéligibles .....	80
Évaluer le montant de la subvention à solliciter .....	81
La valorisation financière et en nature.....	83
5.3. <i>Mise en pratique</i> : Réalisateur d'exception.....	84
Partie 1 : Guide pour rédiger les critères d'évaluation.....	84
Partie 2 : Notice pour réaliser le budget .....	88
5.4. <i>En résumé</i> .....	96
<b>6. CRÉER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LE FINANCEUR .....</b>	<b>97</b>
6.1. <i>Obtenir et réussir un rendez-vous</i> .....	98
Pourquoi demander un rendez-vous ? .....	98
Qui solliciter ? .....	98
Préparer et structurer sa demande.....	99
Conduire efficacement l'entretien .....	100
Relancer après le rendez-vous.....	102
6.2. <i>Avoir une communication de persuasion pour convaincre</i> .....	103
La communication performante.....	103
La communication de persuasion .....	105
6.3. <b>Mise en pratique</b> : Orateur persuasif.....	109
6.4. <i>En résumé</i> .....	116
<b>7. BONUS ET RESSOURCES PRATIQUES.....</b>	<b>117</b>
7.1. <b>Glossaire</b> .....	118
7.2. <i>Exemple de lettre d'accompagnement</i> .....	123
7.3. <b>Check-list</b> des pièces à joindre au dossier .....	125
Pour une première demande .....	125
Pour un renouvellement.....	125
7.4. <i>Fiche explicative</i> : <b>le compte-rendu</b> de l'action.....	127
7.5. Les <b>Vrais-Faux</b> juridiques sur les financements publics.....	132

# 1. EXPLORER LES SUBVENTIONS : PRINCIPES ET PROCESSUS D'ATTRIBUTION

## 1.1 LES DIFFERENTS « TYPES » DE SUBVENTION

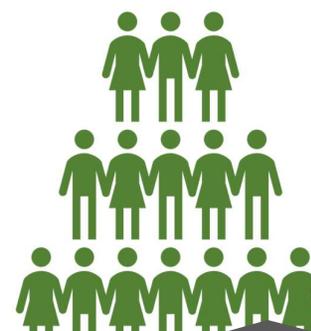
Une **subvention**, c'est :



une aide financière donnée  
par l'État ou les  
Collectivités



à une entreprise ou une  
association



afin de financer une  
activité d'intérêt général

Une subvention, c'est **une aide financière donnée par l'Etat ou les collectivités à une entreprise ou une association** afin de financer une **activité d'intérêt général**.

Cette définition de la subvention connue pose la question suivante : « **Qu'est-ce que l'intérêt général ?** »  
Une notion qui fait souvent débat.

## L'intérêt général : un critère clé

### L'intérêt général

- **L'intérêt général** en droit français est « ce qui est pour le bien public »  
C'est ce que l'on appelle par ailleurs **le bien commun**.

Cette définition de l'intérêt général est en réalité plus ou moins précise car jusqu'à quel point un projet, un service relève de l'intérêt général ?

Mais, on peut en savoir plus en regardant la définition du **bien commun**.

### Le bien commun

Le bien **commun** désigne le patrimoine matériel et immatériel qui devraient être partagé par tous.

On peut en déduire que l'information, la culture relève du bien commun mais également tout ce qui est articulé à l'ordre social : l'accès à la santé, la justice, la citoyenneté, l'eau...

### Ainsi, une subvention...

Ainsi, **une subvention** qui est attribué pour « l'intérêt général » doit créer un effet positif pour tout le monde, même pour ceux qui ne perçoivent pas la subvention.

La structure qui reçoit une subvention va **compléter les actions d'intérêt général** qui auraient pu être portées par l'État ou les collectivités.

- La structure subventionnée devient donc un « **auxiliaire des pouvoirs publics** ». Les collectivités territoriales s'appuient alors sur la force d'action des associations pour les aider à mettre en œuvre des politiques publiques locales au plus près des besoins.

Aujourd'hui, l'intérêt général se manifeste à travers le « service public de la culture. » Il repose sur 2 piliers fondamentaux dont les critères font souvent débat :

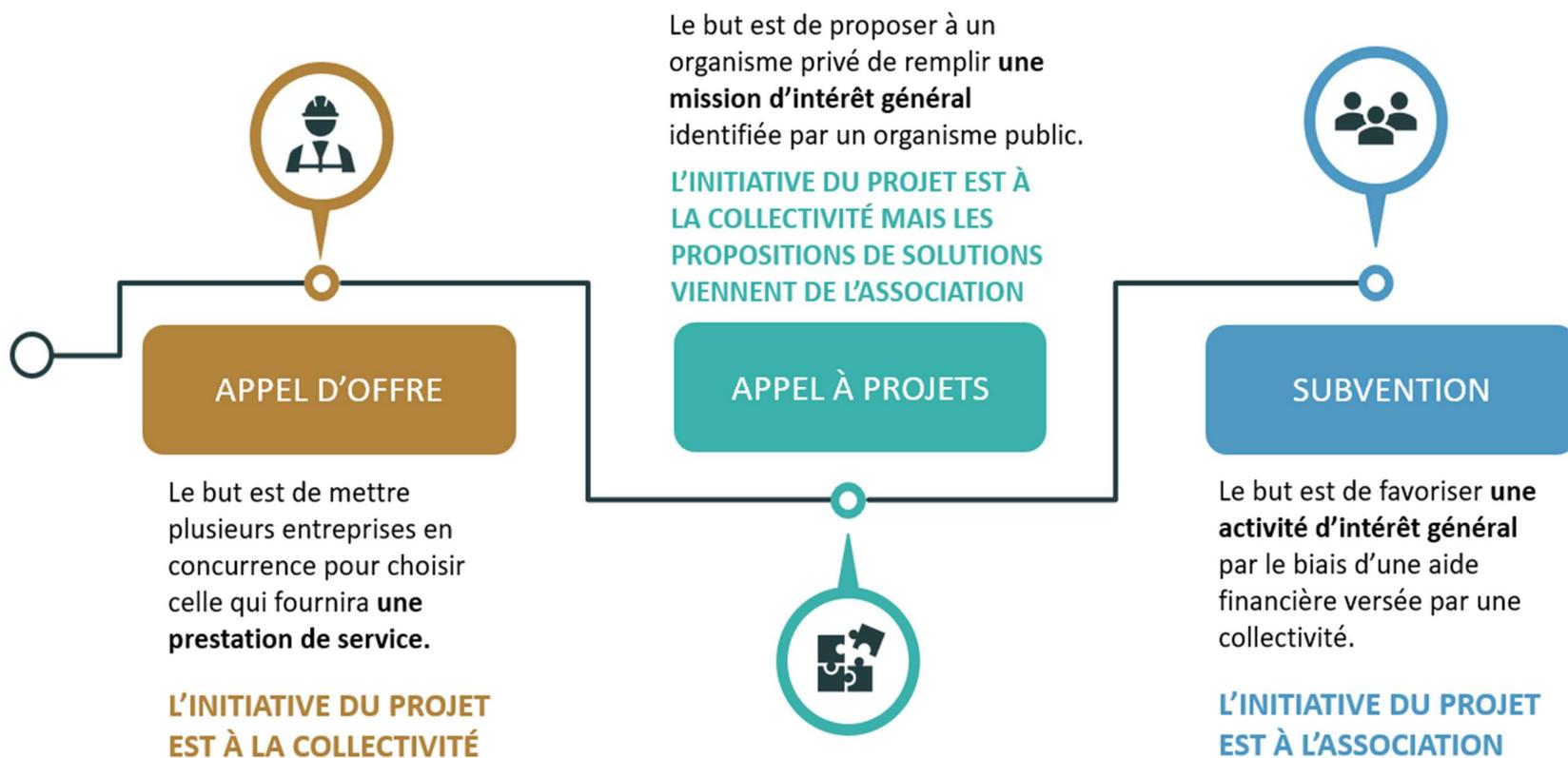
- **La défense de la création** : préserver et encourager un travail artistique exigeant, où le sens et la profondeur des œuvres priment sur une logique de pur divertissement.
- **L'élargissement du public** : faire de l'art un levier d'émancipation en garantissant véritablement à chacun un accès équitable à la culture.

## Les trois grandes catégories de subventions

Il est possible de distinguer trois formes différentes de subvention :

- La **subvention d'investissement**. Comme son nom l'indique, elle sert à financer l'achat d'équipements ou des investissements d'intérêt public.
  - La **subvention de fonctionnement**. Elle a vocation à financer l'exploitation d'une structure. Autrement dit, elle doit permettre de combler un manque de recettes, de réduire le poids des charges ou encore d'encourager une filière d'activité.
  - La **subvention d'équilibre**. Elle est octroyée pour venir en aide à une activité nécessaire à l'intérêt général mais qui fait face à des pertes financières.
- 
- La subvention peut être donnée en nature (prêt de matériel, de locaux, etc.) ou en numéraire (versement d'argent.)

## Différence entre appel d'offre, appel à projet et subvention



## 1.2. COMMENT SE DEROULE LE PROCESSUS D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ?

Dans la plupart des collectivités, le dossier de subvention suit le même processus de décision.

Pour fiabiliser votre dossier et obtenir une subvention, il faut bien comprendre les différentes étapes de décisions et c'est ce que nous allons voir dans cet article.

Au cours de ce chapitre, nous allons donc décortiquer les différentes étapes du dossier de subvention. Mais, ce qui va nous intéresser au-delà de ces étapes, ce sont deux questions :

1. *À quel moment se joue l'attribution de la subvention ? (Autrement dit, est-ce qu'il y a un moment précis où la subvention se décide ?)*
2. *Qui sont les interlocuteurs clés ? (Autrement dit, avec qui je peux dialoguer pour présenter mon projet et sécuriser ma subvention ?)*